LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

Leers &vous



Regard sur
Les projets pour le péri et extra scolaire

VILLE DE Leers

N°2 | NOVEMBRE 2026

ÉDITO



« Cette transformation ne se résume pas à des économies. »

Chères Leersoises, chers Leersois,

Le tragique accident du 5 septembre dernier, qui a coûté la vie à la jeune Romane et grièvement blessé Valérie, a profondément marqué notre commune. Mes pensées accompagnent la famille et les proches de Romane, ainsi que Valérie, à qui j'adresse tout mon soutien dans cette douloureuse épreuve.

La sécurité routière est au cœur de nos préoccupations. Les modifications temporaires de circulation et de stationnement dans le quartier de la rue Jules Ferry sont menées à titre expérimental, en concertation avec les habitants.

Des aménagements sont également prévus au carrefour des rues de Wattrelos, Pierre Catteau et Jules Ferry pour réduire la vitesse, dans l'attente d'un réaménagement plus conséquent du secteur que nous souhaitons inscrire au prochain programme pluriannuel d'investissement de voirie de la Métropole, actuellement en cours d'élaboration. À ma demande, deux contrôles routiers hebdomadaires de la Police nationale ont par ailleurs été réinstaurés à Leers.

De nouveaux engagements se concrétisent avec le retour du repas de fin d'année des seniors, la mise en place de bons de Noël en remplacement des traditionnels colis, offrant davantage de liberté de choix à nos aînés, ainsi que l'intervention d'animateurs sportifs municipaux dans nos deux écoles publiques.

Cette fin d'année sera également placée sous le signe de la convivialité avec un marché de Noël redynamisé et un centre-ville illuminé et décoré, tout en veillant à respecter un budget restreint.

À l'approche de la fin de l'année, nous travaillons à la préparation du budget 2027. La situation financière que nous avons trouvée nous impose de hiérarchiser nos priorités, de maîtriser nos dépenses et de retrouver progressivement une capacité d'investissement.

Cela passe notamment par une réorganisation de notre administration municipale. Les premières mesures engagées permettent de dégager 300 000 € d'économies sur la masse salariale, en repensant l'organisation des services et en adaptant nos ressources aux besoins réels de la commune.

Cette transformation ne se résume pas à des économies. Elle implique également de moderniser nos pratiques managériales, de clarifier les responsabilités, de développer la formation, les entretiens professionnels et le dialogue social, mais aussi de mieux reconnaître les compétences de chacun.

Je mesure les efforts que cette transition demande et je tiens à remercier tous les agents municipaux qui s'investissent pleinement dans cette dynamique. Leur savoir-faire et leur engagement sont essentiels à la qualité de nos services publics.

Les défis restent nombreux, mais notre détermination est entière.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de fin d'année.

Fidèlement et toujours proche de vous,

Jérémy ROTSAERT
Maire de Leers.

SOMMAIRE



En Bref *p. 3*
Pass' Loisirs



Replay *p. 4*
Retour sur les événements



Quoi de neuf *p. 6*
Des fontaines à eau dans les équipements



En détails *p. 8*
Fin de l'appli mobile

p. 9



Regard sur
Les projets pour le péri et extra scolaire

Une fois par mois,

Vous ne pouvez aller à la déchèterie ? Elle vient à vous

Afin de limiter les dépôts sauvages et offrir un service de proximité aux particuliers, la MEL met à disposition des communes, des déchèteries mobiles. Ce service gratuit, accessible pour ceux munis d'une carte déchèterie, permet de se débarrasser d'objets et matériaux de réemploi, déchets verts, mobilier, déchets volumineux ou issus du bricolage familial, équipements électriques et électroniques, déchets diffus spécifiques.

De mars à novembre, 3e samedi du mois de 9 h 30 à 12 h 30, cimetière La Croix des bergers, rue Louise de Bettignies.

Moins de 18 ans ? Envie d'intégrer une association ?

Le Pass' Loisirs vous aide

Afin d'inciter les jeunes à exercer une activité sportive ou culturelle, la Ville propose un Pass' Loisirs. Ce dispositif d'aide permet aux Leersois de moins de 18 ans de bénéficier d'une participation financière afin de s'inscrire à une association sportive, culturelle ou de loisirs leersoise.

Participation en fonction du coefficient familial. Renseignements sur www.ville-leers.fr

Depuis le 1er septembre,

Port du casque obligatoire !

En 2024, 80 % des personnes tuées, circulant en engin de déplacement personnel motorisé, ne portaient pas de casque. Pourtant, 60 % des lésions lors d'accidents sur ces engins concernent la tête. Depuis le 1er septembre, dans les Hauts-de-France, le port du casque est obligatoire pour tout conducteur de trottinette électrique, gyropode, monoroue ou hoverboard.





Pour voter en 2027,

Inscrivez-vous sur les listes électorales

En 2027, les élections présidentielles se dérouleront les 18 avril et 2 mai. Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune au plus tard le 6e vendredi qui précède le 1er tour de l'élection, soit le 12 mars.
Si vous avez déménagé, même au sein de votre commune, vous devez le signaler, car le bureau de vote dans lequel vous devrez vous rendre peut être différent. Celui dans lequel vous êtes inscrit est précisé sur votre carte d'électeur.

Le jour de l'élection, pour voter, il vous faut présenter un justificatif d'identité, original avec photo et, si possible, la carte d'électeur. Le justificatif d'identité à usage unique « France identité » n'est pas recevable.

Si vous ne pouvez pas être présent le jour de l'élection, confiez à un autre électeur la possibilité de voter en votre nom en effectuant une procuration. Celle-ci est à réaliser en remplissant le CERFA 14952*03 à déposer au commissariat pour enregistrement.

Plus d'infos : Service Élections de la mairie au 03 20 20 06 00 ou la page « je vote » sur www.ville-leers.fr.



En perspective p. 12
Nouveau mandat du CMJ



Partager p. 14
Bientôt Noël, le Téléthon



Portrait p. 15
Des nouveaux professeurs à l'EMM



En Action p. 16
Une APE à l'EMM

AGENDA p. 20

TRIBUNES p. 22

Rédaction : Cécile Vandaele **Mise en page :** Frédéric Fouriaud **Photos :** Service Communication **Édition :** Mairie de Leers **Impression :** Imprimerie Jean-Bernard (Bondues) **Dépôt légal :** Novembre 2026 **Tirage :** 5000 exemplaires **Mairie de Leers** 25 rue de Lys 59115 Leers Tél. : 03 20 20 06 00 - contact@ville-leers.fr **Ouverture** du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (18 h le mardi) Samedi de 8 h 30 à 12 h 30. **Rencontrez le maire** sur rendez-vous

Les puces du jumelage, grand rendez-vous de la rentrée

C'est le grand rendez-vous de la rentrée à Leers ! Un samedi matin de fin septembre, les puces du jumelage ont envahi les rues limitrophes. Chacun a pu tenter de dénicher le trésor de ses rêves sur un des stands débordant de jouets, vêtements et autres babioles.





11 Novembre, une cérémonie pour se souvenir

Comme chaque année, au 11 Novembre, la Ville de Leers a rendu hommage aux soldats et civils tombés pour la France durant la 1ère guerre mondiale. Un moment important de mémoire auquel participent les écoliers et les jeunes élus du CMJ.



Les scolaires fêtent le sport

Début septembre, dans le cadre de la Fête Nationale du sport, la Ville a proposé aux classes d'élémentaire de découvrir l'athlétisme. Au programme : des ateliers pour s'initier, performer et s'amuser avec ses copains à courir, sauter, lancer...

La tradition des allumoirs perdure

La tradition a une nouvelle fois été respectée. Début octobre, les Leersois sont venus nombreux défiler à l'occasion des Allumoirs dans les rues de la ville à la lueur de leur lampion. Une joyeuse balade familiale récompensée par des bonbons offerts aux plus jeunes à l'arrivée.





Les familles en fête au CPE

Cette année, à l'occasion d'une nouvelle édition de Familles en fête organisée au CPE mi-octobre, les enfants et leurs parents ont pu découvrir divers métiers. Tous se sont beaucoup amusés à devenir, l'espace d'un moment, coiffeur, jardinier, policier, pompier, vendeur ou médecin.

Informations et ateliers au forum seniors

Dans le cadre de la Semaine bleue organisée début octobre, un forum seniors était proposé. Une nouvelle occasion de s'informer, se renseigner, être guidés sur diverses thématiques : naturopathie, aide à domicile, résidences autonomie et Ehpad, santé mais aussi de participer à des ateliers sport ou cuisine.



Leers en rose en octobre

Leers a souhaité cette année, participer activement à la campagne d'Octobre Rose en organisant une journée de sensibilisation en mairie. Cela a été l'occasion pour tous de s'informer, de rencontrer et même de prendre rendez-vous avec des professionnels de santé spécialisés. Démystifier, libérer la parole et peut-être inciter au dépistage, notamment précoce, tel était le but de l'opération.



Vestiaires et gradins rénovés,

salle Boileau

La salle Boileau, c'est chaque semaine des centaines de créneaux ouverts au club de basket et aux écoles. Plus de 600 usagers la fréquentent du lundi au dimanche de 8h30 à 22h30. Datant des années 1970, l'équipement sportif avait besoin d'être remis au goût du jour et surtout en adéquation avec les règles de sécurité.
Ainsi, l'été dernier, la Ville a fait restaurer le sol des gradins. L'association de basket s'est chargée de rénover des murs. Des agents de la ville ont également rénové les vestiaires des arbitres.

Elément du complexe sportif du centre ville, la salle Boileau vieillisante a connu ces derniers mois plusieurs travaux de réfection.



Un comité fêtes

pour animer la Ville



Afin de dynamiser la vie locale et créer du lien, la Ville a proposé que soit créé un comité des fêtes. Une vingtaine d'habitants partageant la même envie de contribuer à animer davantage la commune, favoriser les rencontres, renforcer la convivialité entre toutes les générations ont relevé le défi. Fin octobre, le comité des fêtes a vu le jour. L'équipe du président, Christophe François, souhaite soutenir la Ville dans l'organisation de ses manifestations et parfois prendre son relais pour réunir les Leersois. Suivez-le bientôt sur Facebook et Instagram.

Les équipements dotés de fontaine à eau

Afin de répondre à une demande récurrente des associations de la ville, notamment sportives, à la fin de l'été, des fontaines à eau ont été installées dans plusieurs équipements. Cela répond, bien sûr, à un besoin de confort des usagers. Ces fontaines ont l'avantage de garantir un accès à l'eau potable, ce qui préviendra la déshydratation. Un service non négligeable lors des périodes de canicule de plus en plus fréquentes. L'intérêt du dispositif est aussi écologique puisqu'il permettra de réduire l'utilisation de bouteilles en plastique à usage unique.



Dans un premier temps, ont été équipés les salles de sport Daudet, Boileau et l'espace associatif Beltrame. La Ville en a profité pour installer des fontaines, également en mairie et au Centre Technique Municipal. D'autres besoins ont d'ores et déjà été repérés. De nouvelles installations seront ainsi à l'avenir programmées en fonction des possibilités de raccordement.

Travaux rue Jules Ferry

Fini la pollution et les odeurs

Les travaux ont démarré début octobre. Ils devraient se poursuivre jusqu'au moins la fin d'année. Menés par la Métropole Européenne de Lille, ils concernent la réfection de l'assainissement. Le but est de construire un nouveau collecteur des eaux usées dans l'impasse Jules Ferry. Cela afin qu'elles ne se déversent plus directement dans le fossé entraînant pollution et nuisances olfactives.



Le Moulin

a son site Internet



Le Moulin blanc est le fleuron du patrimoine de la commune de Leers. L'édifice disposait déjà d'un Facebook depuis quelque mois. Récemment, un Instagram avait aussi été mis en place. Il méritait bien que lui soit dédié également un site Internet. Les Amis du Moulin blanc, passionnés par ce monument, s'étant fixés pour objectif de faire connaître ce moulin, de le faire vivre et souhaitant partager leur passion avec le plus grand nombre, lui ont offert cette vitrine. Vous pouvez y retrouver son histoire, son fonctionnement, les plus belles images de lui et les dates à ne pas rater.
www.moulindeleers.fr

Inauguration Un Pôle santé travail à Leers



Mi-septembre, les locaux rénovés du Pôle santé travail ont été inaugurés. Les travaux effectués vont permettre une meilleure qualité de travail et un meilleur accueil de ce service de prévention aidant les employeurs comme les salariés à préserver la santé au travail en effectuant des préconisations sur les risques, en aidant à mettre en place des plans de prévention et organisant le suivi médical individuel des salariés du privé.
Pôle santé travail, 2 rue du Catillon.

Un terrain de foot

Bientôt réutilisable

Les footballeurs fréquentant le complexe du centre-ville disposeront bientôt d'un nouveau terrain. En effet, en octobre, du gazon a été semé sur ce que certains appellent le « terrain rouge ». Ce terrain en schiste, situé derrière le terrain d'honneur, n'était plus utilisé depuis plusieurs années pour des raisons de sécurité. Le coût aurait été trop élevé de renouveler totalement le schiste. La solution privilégiée a été de semer du gazon. Le terrain sera à nouveau utilisable dès avril prochain.

Petite enfance la Ville organisatrice du service public

Le 1er janvier 2025 est entré en vigueur le fait que les communes soient les seules autorités organisatrices de l'accueil des enfants de moins de 3 ans. Ce qui signifie qu'elles doivent recenser les solutions d'accueil, organiser l'information des familles et soutenir la parentalité. Ce sont déjà les valeurs défendues à Leers. Mais un diagnostic du territoire a été réalisé pour qu'une délibération soit passée au Conseil municipal de ce mois de novembre. Le but : recenser les besoins des enfants et de leurs familles ainsi que les disponibilités d'accueil ; informer et accompagner les familles des moins de 3 ans ; planifier une offre de modes d'accueil adaptée. À Leers, le taux de couverture est de 100 %, il n'y a pas de déficit de places. Sont proposés aux familles, le CPE, le guichet unique, le Laep, le Moulin des familles. Un cahier des charges va être mis en place au préalable d'éventuelles demandes d'ouverture de crèches privées. Il faudra à l'avenir tenir compte du fait que la démographie diminue, les demandes d'accueil se transforment pour tendre vers le collectif afin de répondre aux demandes des familles. Le document socle permet d'expliquer le fonctionnement de Leers.

Gestion des déchets Il y a toujours une solution



N'oubliez pas, « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ». Avant de découvrir prochainement le devenir des déchets, rappelons-nous comment les trier…

Rappelons-nous ! Dans nos poubelles de ville, nous avons 3 sortes de déchets à trier: TOUS les emballages et papiers; les bio déchets (déchets alimentaires et de jardin) et les ordures ménagères. Les emballages en verre sont à déposer en point d'apport volontaire. Les déchets spécifiques et volumineux (mobiliers, déchets d'équipements électriques et électroniques, gravats, déchets diffus spécifiques…) sont à déposer en déchèterie fixe ou mobile. Vous pouvez encore faire appel aux encombrants sur rendez-vous jusqu'à 6 fois par an.

N'oubliez pas qu'il existe aussi des points de collecte pour certains autres déchets : bornes relais, collecte des médicaments en pharmacie, petits déchets d'équipements électriques/électroniques en magasins…

Plus d'infos, sur lillemetropole.fr => services => compétences => déchets ou l'application mobile « MEL et VOUS » rubrique déchets ou au 0 800 711 771, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Église Saint-Vaast : diagnostic approfondi avant sa restauration

Fermé au public à la suite du rapport de l'expert, l'édifice présente des dégradations nécessitant des investigations approfondies. Un architecte a été choisi et 42 ouvertures d'un mètre sont prévues pour évaluer l'état des structures et définir les interventions nécessaires.

Les premières observations révèlent des désordres préoccupants : traces d'humidité, cloquages et décollements des enduits, chutes de fragments de plâtre, mais aussi altération et pourriture de certains éléments en bois des voûtes et de la charpente. Les sondages permettront d'accéder aux parties dissimulées de la construction, notamment en bas de toiture, afin d'identifier l'origine de l'humidité, de mesurer l'étendue des dommages et leurs conséquences sur la stabilité des ouvrages. Le rapport distinguera les mesures urgentes de mise en sécurité, les travaux de restauration à programmer et leur coût prévisionnel. La prochaine étape sera la désignation d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour accompagner la Ville dans cette opération de restauration.

Fin de l'application mobile de la Ville fin novembre

Vous l'avez constaté à la rentrée avec la nouvelle maquette du magazine municipal, la Ville souhaite mieux adapter ses outils de communication à vos besoins, vos habitudes de vie et votre fonctionnement dans la recherche d'information.

Mise en place en 2023, l'application mobile avait son utilité pour vous informer lorsque les réseaux sociaux de la Ville étaient moins développés. Aujourd'hui, en plus du site Internet, du panneau lumineux, des newsletters et d'autres outils, Facebook s'est extrêmement renforcé et Instagram a été créé. Ces deux outils, notamment, ont à présent l'atout d'offrir davantage de possibilités d'échanges avec les habitants, d'interactions, de réactivité, de proximité. Ce qui est recherché, par vous comme par la Ville.

Avec la fin de cette appli mobile, la communication de la Ville ne diminue pas mais se modifie dans le but de mieux répondre à vos habitudes, lesquelles évoluent aussi.

Nous remercions évidemment tous ceux et celles qui ont utilisé cette application mobile au cours des 3 années.

Nous vous proposons de rester connectés mais autrement. Alors, retrouvez-nous à travers tous les supports cités.



Les projets pour le péri et extra scolaire

Favoriser le bien-être des enfants, leur épanouissement et la qualité de leur accueil dans les écoles de la ville, telles sont les ambitions de la politique éducation menée à Leers qui guideront l'année scolaire 2026/27.

À la restauration scolaire
Plus de temps, moins de bruit



La pause méridienne doit être pour les élèves l'occasion de décompresser, récupérer physiquement et mentalement.
Malheureusement, la Ville a constaté à regret que même en ayant des satellites à Alice Cotteaux pour leurs maternelles, à Pauline Kergomard pour l'ensemble des enfants de Kergomard et de Vinci ainsi que dans l'ancienne mairie rue du G[al] de Gaulle pour leurs maternelles de Jeanne d'Arc, le restaurant scolaire central est surchargé et bruyant puisque accueillant chaque jour 317 enfants lors de 2 services se succédant. La volonté est donc que les repas se déroulent à présent dans de meilleures conditions pour que les enfants puissent prendre davantage de temps à table, puissent relâcher un peu la pression et partager réellement un moment de convivialité.

Un restaurant aux attentes des enfants et parents

Pour cela, plusieurs pistes ont été étudiées. Les enfants de CP, des groupes Jeanne d'Arc et Blin-Péri / Cotteaux mangent aujourd'hui dans les satellites de l'ancienne mairie et d'Alice Cotteaux.
Suite à la consultation lancée auprès des parents d'élèves pourraient être proposés prochainement des repas à thème, des menus plus diversifiés. De la déco des espaces de repas est envisagée, un planning d'activités : jeux, échecs, temps calmes est en réflexion.

Luttons contre le gaspillage



Depuis plusieurs années, les scolaires sont sensibilisés au gaspillage alimentaire. Dans cet optique, leur ont été proposés les années précédentes, des challenges inter-écoles de pesées des restes dans les assiettes. L'impact de cette action a été significatif. En 3 ans, les pesées passant de 100 à 48gr/élève.
La Ville a, à présent, mis en place un partenariat avec la MEL sur cette thématique. Cela permet de disposer de nouveaux outils pédagogiques et ludiques tels le régalomètre, un questionnaire ou les smileys petites et grandes faims, des campagnes de sensibilisation. Un test va également être effectué en présentant le même menu à 3 reprises dans l'année. Il sera jugé, une pesée sera réalisée. L'évolution sera étudiée. Des challenges inter-écoles mais aussi inter-villes sont envisagés.

Plus de sécurité
aux abords des écoles



C'est un constat de parents, chaque jour en déposant ou venant chercher les enfants à l'école, nous pestons contre d'autres parents prenant l'école pour un drive, roulant un peu trop vite, se garant sur les passages piétons, les places handicapés... Pourtant des solutions existent : venir à pied, en vélo ou se garer sur les parkings situés à proximité, comme ceux du centre-ville ou du Buisson. Les abords de nos écoles sont trop dangereux. Afin de renforcer la sécurité de tous, la Ville, depuis plusieurs semaines, travaille avec les directeurs d'établissements et les associations de parents d'élèves pour trouver des solutions plus satisfaisantes. Fermeture de rues comme cela se fait devant Jeanne d'Arc ou intervention de personnel en gilet jaune pour sécuriser les passages piétons, tout peut être envisagé. Les idées commencent à germer.

Des animateurs sportifs dans les écoles

Développer le sport pour tous



Les bienfaits et valeurs du sport sont inéluctables. Encourager l'activité physique favorise le bien-être non seulement physique mais aussi mental. Le sport c'est encore le respect des règles, l'esprit d'équipe, la solidarité. Les enfants ont besoin d'en faire l'apprentissage. Pour leur vie future, évidemment, tout comme pour leur vie d'élève actuelle. Il est ainsi important qu'ils puissent pratiquer le sport quotidiennement dans leur établissement scolaire.
Pour leur permettre de découvrir des activités diversifiées mais aussi pour soulager les professeurs des écoles qui ne sont pas professeurs de sport en premier lieu, la Ville a donc décidé de mettre à disposition des écoles publiques, en accord avec leur projet éducatif, des animateurs sportifs. Depuis début novembre, ils sont deux à tourner dans les établissements et proposer aux maternelles dès la grande section comme à tous les élémentaires de s'exercer aux jeux de coopération, à l'athlétisme et divers sports d'opposition, de raquette ou collectifs.

Du changement

Côté garderie et mercredis récréatifs



Parce que certains matins ou soirs, les animateurs des garderies n'avaient pas, ou trop peu, d'enfants sous leur garde et qu'il était fastidieux pour les parents devant déposer ou récupérer d'un côté un maternelle et de l'autre un élémentaire, depuis la rentrée de septembre, dans un souci, évidemment économique, mais surtout logistique et éducatif, les garderies sont à présent mutualisées. Ainsi, les élèves de maternelle et d'élémentaire d'un même groupe scolaire sont désormais accueillis au sein du même site. Pour le groupe scolaire du Centre, cela se déroule dans les locaux d'Alice Cotteaux, pour le groupe scolaire du Buisson, la garderie est située à Léonard de Vinci.
Du côté des mercredis récréatifs, ils sont dorénavant à réserver par période, tout comme les petites vacances et non plus pour l'année entière dès septembre. Cela permet de mieux répondre aux besoins des parents qui peuvent évoluer au fil de l'année et de proposer un service de plus grande qualité avec une continuité de projet.
Accueil garderie de 7 h 30 à 8 h 30 et de 17 h 30 à 18 h 30.Les enfants inscrits à l'étude ne peuvent être récupérés qu'à partir de 17 h 30.

Inscription cantine

Des délais plus flexibles



Parce qu'en tant que parent, on ne sait pas toujours si l'on va devoir faire face à un imprévu, être empêché de venir chercher les enfants lors de la pause méridienne, ou au contraire, si l'on va leur faire exceptionnellement manquer un repas au restaurant scolaire, les délais de réservation qui pouvaient auparavant sembler contraignants puisque fixés à une semaine, passent à 48 h. Plus de souplesse rendra service aux parents. Cela permettra, qui plus est, à la Ville de connaitre plus précisément le nombre d'enfants déjeunant au restaurant scolaire afin de préparer le bon nombre de repas, de ne plus gâcher et de disposer aussi du bon nombre d'animateurs pour encadrer en toute sécurité les enfants.



Conseil des seniors
Il est temps de candidater

Lancé en 2023, le Conseil des seniors est composé de 15 Leersois pour une durée de 3 ans renouvelable une fois et à chaque mandat.

Pour faire partie du Conseil des seniors, il faut
- avoir plus de 60 ans
- résider à Leers depuis au moins une année civile complète
- être retraité(e) ou exercer une activité professionnelle réduite
- être inscrit(e) sur les listes électorales
- ne pas être élu, ne pas avoir été élu/candidat aux élections municipales ou conjoint d'un élu municipal ou du CCAS
- s'engager de manière volontaire, bénévole et à titre individuel.

Instance de réflexion, concertation, consultation et proposition, le Conseil des seniors vise à améliorer la qualité de vie des Leersois. De manière bénévole et volontaire, ses membres mettent leurs compétences, leur expérience et leur temps au service du mieux vivre ensemble. Placé sous la présidence du maire, le Conseil des seniors se réunit en commissions traitant différents sujets et peut émettre des propositions qui, si elles sont retenues, peuvent être mises en place avec l'aide des services de la Ville. Le précédent mandat du Conseil des seniors a contribué à la mise en place du Rep'Leers Café, permettant de renforcer le lien social et de proposer un espace d'échange et de convivialité aux seniors. Ses membres ont également participé à la valorisation et à la diffusion des informations relatives aux dispositifs d'aide destinés aux seniors, ainsi qu'à l'élaboration du Guide des seniors.
Vous avez des idées ? Candidatez, vous aussi...

L'activité physique adaptée le sport pour tous

Vous n'avez pas fait de sport depuis longtemps? Vous avez envie de bouger pour vous sentir mieux mais sans trop d'effort et surtout vous blesser ? Quelque soit votre âge, essayez l'activité physique adaptée (APA). Sport-santé, l'APA est un accompagnement. Recommandée et prescrite par un médecin, après un bilan, elle est adaptée à l'état de santé, le rythme, les besoins et disponibilités de chacun. Proposant renforcement musculaire, endurance mais aussi marche, l'APA est gratuite puisque prise en charge par la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) des 7 villes à laquelle appartient Leers.
Leers où depuis novembre il est possible d'en bénéficier chaque mercredi après-midi à Daudet grâce aux coachs de la Maison sport santé de Wattrelos. Au rythme d'une séance par semaine, au bout de 3 mois, un nouveau bilan sera réalisé afin d'évaluer les progrès et la suite du parcours.
Renseignements : Médecin traitant.







CMJ 6 nouveaux élus avec des tas d'idées en tête

Les nouvelles recrues ont fait leur entrée au Conseil le 7 novembre. Le CMJ est au complet et déjà au travail...

Parc canin, banc de l'amitié ou potager, ce sont quelques-unes des idées que les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes aimeraient pouvoir développer dans les mois à venir. C'est pour cela qu'ils ont été plébiscités par leurs camarades d'école mi-octobre.

Gaël, Maxine, Miya, Lina, Adam, Elsa, se sont engagés car ils adhèrent aux principes du CMJ leur permettant de mieux cerner la citoyenneté, d'avoir l'occasion de s'engager localement, de pouvoir accéder à des thématiques telles que l'écologie ou la solidarité, en essayant de renforcer la coopération entre écoles, les liens intergénérationnels. Dynamiques, volontaires, investis, comme leurs nouveaux copains du CMJ, en plus de leurs idées à défendre afin qu'elles se concrétisent, les jeunes élus leersois auront à faire perdurer la campagne des bouchons d'amour lancée par leurs prédécesseurs. Des challenges entre écoles sont d'ailleurs prévues avec des cadeaux à la clef et une visite du site de collecte également. La Journée sportive proposée en juillet sera évidemment reprogrammée pour tous les CM2 de la ville. Un projet avec l'association Ludopital devrait encore aboutir à la demande des enfants souhaitant être acteurs et agir en faveur d'autres enfants, notamment ceux hospitalisés. Des échanges avec les jeunes d'Estaimpuis devraient aussi être remis plus régulièrement sur pied. Mme la sous-préfète, que le CMJ a pu rencontrer récemment, leur a aussi promis de leur ouvrir des portes s'ils avaient certains ambitieux projets. À suivre...

Sécurité routière La Ville souhaite agir aux côtés de la MEL

La sécurité des Leersois, notamment sur les routes de la commune, est une des priorités de l'équipe municipale. Fraîchement élue, l'équipe de Jérémy Rotsaert a sollicité la Métropole Européenne de Lille afin que soit ouverte rapidement une réflexion sur les déplacements dans la commune, sur la circulation des voitures, des vélos, des piétons, la vitesse, le stationnement, la mise en sécurité de certaines artères et de carrefours particulièrement accidentogènes. En attendant la mise en place de plans d'actions et d'un calendrier, Ville et MEL ont profité des travaux d'assainissement lancés rue Jules Ferry, en octobre, pour expérimenter la mise en sens unique et le stationnement unilatéral dans ce secteur afin de voir l'impact sur le trafic comme la vitesse des automobilistes.



Bientôt Noël

Préparez-vous à vivre la magie

Les fêtes de fin d'année approchent à grand pas. Très rapidement, vous allés être mis dans l'ambiance à Leers.
Cette année, des nouveautés vous attendent pour vous permettre de vivre un moment magique. Le programme a été mûrement réfléchi. Les rues du centre vont s'illuminer à l'occasion des fêtes 2026. Surtout la rue des Patriotes, la rue commerçante par excellence de la ville, ainsi que le parvis de l'église. Vous y retrouverez sapins, lumières, guirlandes. L'endroit devrait donner au Père Noël et son traineau l'envie de faire une escale...
Le traditionnel marché de Noël se déroulera, lui, les 12 et 13 décembre. Installé à présent salle Kerkhove, il vous permettra de trouver des idées de cadeaux. Vous pourrez également y assister à plusieurs prestations musicales notamment celle des enfants de l'École municipale de musique.



Marché de Noël, samedi 12 et dimanche 13 décembre de 10 h à 18 h, salle André Kerkhove.

Téléthon les 4, 5 et 6 décembre

Participez au financement de la recherche



Les 4, 5 et 6 décembre prochains, la Ville vous invite à vous mobiliser à l'occasion de la 40e édition du Téléthon. Chaque année, aux quatre coins de la France, sont organisés activités, animations, challenges permettant de récolter des fonds pour financer la recherche, aider, accompagner les malades au quotidien.
À Leers, cette année, les festivités débuteront le 4 après-midi avec un loto goûter chantant aux 4 vents, suivront grâce à la mobilisation des associations de nombreux moments à ne pas rater.

Confectionnez votre boite

À Noël, soyez solidaires



Cette année encore, la Ville vous propose de participer à l'opération « Boites de Noël solidaire ». Vous êtes tous les ans un peu plus généreux, ce dont se félicite et vous remercie l'association du Secours Populaire de Roubaix. À l'approche des fêtes, depuis maintenant 4 ans, vous lui permettez d'offrir à ses bénéficiaires, près de 200 cadeaux. Les boites que généreusement vous confectionnez pour un enfant, un monsieur ou une dame, sont toujours bien pensées, joliment décorées, ludiques, réconfortantes et surtout utiles pour ceux qui en ont le plus besoin. C'est un geste normal, anodin pour vous, mais empli de solidarité et bienveillance, primordial pour certains, notamment à cette période.
Alors, cette année encore, déposez dans votre petit colis, un vêtement chaud, un produit d'hygiène, un jeu, une sucrerie et un petit mot ou un dessin. N'oubliez pas de préciser si la boite est destinée à un enfant, de quel âge, une femme ou un homme. Les boites peuvent être déposées en mairie comme au marché de Noël.

Du lundi 16 novembre au dimanche 13 décembre.

Trois questions aux nouvelles professeurs de l'École municipale de musique

Trois nouvelles professeurs ont rejoint l'équipe de l'École municipale de musique à la rentrée de septembre.
Marie-Carla Bournez est musicienne intervenante. Surtout chanteuse, mais jouant de plusieurs instruments, titulaire d'une licence de musicologie et depuis juin d'un Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant, elle assure les interventions dans les écoles et le CPE, en plus de gérer la chorale des enfants de l'EMM.
Caroline Nirman, flûtiste depuis l'âge de 10 ans, diplômée en flûte traversière, formation musicale et musique de chambre, elle a pu jouer dans de nombreux ensembles français ou à l'étranger. Également directrice musicale adjointe de l'Harmonie municipale de Leers, elle a effectué une reconversion professionnelle et est aujourd'hui professeur de formation musicale et chef de l'Orchestre junior de l'EMM.
Léa Badillo, musicienne depuis l'âge de 7 ans, pratiquant l'alto, a découvert l'opéra enfant. Ayant débuté le chant à l'âge de 19 ans, elle a rapidement participé à des concours internationaux. Aujourd'hui, en parallèle de la préparation de son master de chant, elle assure les cours de chant de l'EMM.

Question : quelle est votre approche pour motiver les élèves ?
MC.B. : En tant que dumiste, j'ai le beau rôle, je pratique la musique plaisir avec les enfants. Ce sont les professeurs des écoles ou alsh qui gèrent l'ordre. Moi, je permets aux enfants de découvrir, essayer, expérimenter. Ils apprécient de pouvoir créer, chanter, jouer ensemble.
C.N. : Mes cours de formation musicale sont variés pour que les élèves ne s'y ennuient pas. Je pars toujours d'une œuvre que l'on écoute puis approfondit, pour essayer de comprendre les différentes théories, comprendre à quoi cela sert, pourquoi c'est utile, ce qu'on fait. Respecter, écouter, c'est important pour jouer ensemble. Le plaisir de jouer ensemble est primordial pour les musiciens.
L.B. : Le chant, c'est presque plus de la danse que de la musique. Il y a beaucoup de coordination des muscles, du corps, ce qui plaît aux élèves. Je commence toujours les séances par des exercices corporels qui ressemblent à du yoga pour s'échauffer. Cela libère, rend joyeux. On travaille la conscience physique, la respiration.

Q : quelle est la place de la théorie et de la pratique dans vos cours ?
MC.B. : Mes séances de dumiste sont 100 % pratique. Il n'y a jamais de notions de solfège, même si les enfants travaillent le rythme, les tonalités sans s'en rendre compte. Ils découvrent, jouent, créent, essentiellement.
C.N. : On ne peut pas faire de théorie en formation musicale sans la relier à quelque chose, sans la mettre en pratique. Lorsque l'on fait un exercice de lecture, on l'analyse pour comprendre pourquoi il est écrit comme cela, à quoi cela sert. Comprendre à quoi sert le rythme, la tonalité par exemple, permet de les mettre en pratique plus facilement.
L.B. : Théorie et pratique sont étroitement liées. Le chant c'est concret. C'est une histoire, un texte, des mots, de l'imaginaire mais aussi de l'interprétation, des émotions que l'on transmet avec sa voix, son souffle et son travail corporel.

Q : quelle place laissez- vous à l'impro ?
MC.B. : L'impro est importante durant les séances. Les enfants finissent toujours par oser en faire. Composer en direct, ensemble, est très ludique. C'est ce qui peut déclencher leur passion pour la musique.
C.N. : Je ne suis pas professeur d'instrument, il y a peu de place pour l'improvisation en formation ou en orchestre. Même si certains élèves en font parfois...
L.B. : Dans l'organisation des cours on est obligé d'improviser, de s'adapter aux élèves, leur humeur, énergie. En revanche, la pratique du chant doit forcément être plus cadrée.


Marie-Carla Bournez


Caroline Nirman


Léa Badillo

Renée Couillet a 100 ans !



Ne demandez pas à Renée Couillet son secret pour rester jeune, elle ne le vous donnera pas… Du haut de ses 100 printemps, Renée c'est la force tranquille. Installée à la résidence des Cygnes en novembre 2025, cette Lyssoise d'origine, y a rapidement trouvé sa place. Toujours pimpante, elle dit se plaire dans cet établissement où elle côtoie « des pensionnaires sympathiques et des soignants bienveillants ». Elle explique avoir tout ce qui lui faut. Surtout, on la laisse retourner dans sa chambre « quand elle veut du calme et faire ce qu'elle a envie de faire » : regarder la télé ou tricoter. Issue d'une famille de commerçants, « avec de bons parents », se souvient-elle, mariée très jeune, Renée a élevé 2 enfants tout en tenant une mercerie puis une auto-école à Lys. Pour se maintenir dans la forme qu'on lui connait, pas de sport cela ne lui a jamais plu. Un peu de jardinage un temps.

École municipale de musique les parents créent une association



Apporter davantage de convivialité lors des événements de l'École de musique, s'entraider, proposer et soutenir l'organisation de projets pédagogiques, mettre en place une bourse de livres et matériels, sont autant d'idées que l'association de parents d'élèves qui vient de se créer à l'École de musique a envie de développer. Et les 5 dynamiques premiers membres de cette association en ont encore bien d'autres. Véronique, Cyril, Blandine et leur équipe sont des plus motivés. En à peine quelques semaines, leur idée, validée par la direction de l'École de musique, s'est concrétisée. Ils ont trouvé un nom, créé un logo.

Créer du lien et de la convivialité

Pour Fa'mi'leers, le but est de soutenir les actions des professeurs, les décharger de certaines organisations, valoriser le travail des élèves, créer encore plus de cohésion entre les apprentis musiciens et disposer de moments d'échange entre parents. L'univers de la musique, c'est un peu une seconde famille. C'est ce que l'on fait dans une famille, s'offrir des occasions de se retrouver, de partager, d'entretenir les liens, se soutenir. Les goûters qui pourraient être organisés rapidement après les prestations, les distributions de bonbons prévues pour Halloween ou Noël seront ces premières opportunités.
Évidemment, pour le moment, l'association fait avec les moyens du bord. Mais d'ici quelques semaines, lorsque les adhérents auront rejoint les membres fondateurs, les projets pourront se multiplier.

Vous avez aussi des idées, du temps, envie de soutenir ? Rejoignez en tant que membre ou bienfaiteur Fa'mi'Leers. Tél. : 06 65 02 61 42. Mail : assoemmfamileers@gmail.com

Ateliers seniors Préserver son bien-être pour bien vieillir

Les seniors de Leers ont décidément beaucoup de chance. Tout cet automne, ils ont pu participer à une série d'ateliers dont on rêve tous. Leur thématique ? Le bien-être. Durant quatre semaines, ils se sont retrouvés le mardi matin pour s'informer, découvrir, discuter d'hygiène de vie, adopter de nouveaux réflexes et surtout s'exercer, mieux comprendre les bienfaits du yoga sur chaise, de l'aromathérapie en ayant la possibilité de créer des produits, de la marche et de la cuisine.

Prévention et lien social

Un programme alléchant proposé une nouvelle fois par le CCAS de la Ville. Le but de l'action, évidemment la prévention. Le souhait de la Ville avec ces ateliers, comme avec ceux sur la mémoire ou la vitalité, étant de permettre aux retraités d'intégrer de nouvelles habitudes quotidiennes, de bons réflexes adaptés à leur âge afin de conserver bien-être donc bien vieillir.
Ces ateliers conviviaux donnant aux participants la possibilité de préserver leur santé mais encore de maintenir leur autonomie et également de favoriser le lien social.



Avec le Comité d'Entraide rhabillez-vous sans vous ruiner et en faisant une bonne action

Vous qui êtes toujours à l'affût de bonnes affaires à faire, nous vous donnons un bon plan... Que vous soyez Leersois ou non, quels que soient vos revenus, vous pouvez tous profitez, et cela sans adhésion au préalable, du vestiaire proposé par le Comité d'entraide.
Vous y trouverez un stock considérable de vêtements, de quoi rhabiller toute la famille à des prix défiants toute concurrence. La quinzaine de bénévoles du comité en trient près de 4 tonnes par an. Des articles de qualité, parfois neufs, avec étiquette, remis notamment par de grandes enseignes spécialisées dans l'enfant. Alors profitez-en !
Vous permettrez, qui plus est, au comité de poursuivre l'action pour laquelle il a été créé il y a maintenant 40 ans, à savoir, dépanner temporairement en alimentaire, les familles leersoises dans le besoin, orientées par le CCAS de la Ville. Auparavant dans des locaux plus spacieux, les bénévoles vendaient vêtements mais aussi meubles ou électroménagers pour avoir de quoi financer les denrées à offrir qui ne leur étaient pas remises par les commerces.
Aujourd'hui, les dons alimentaires sont plus rares, l'équipe dispose de moins de place, est moins nombreuse, « plus âgée », s'amuse-t-elle à préciser, l'alimentation doit être achetée, cela n'étant possible que grâce aux actions de soutien d'autres associations leersoises, la Ville ou la vente des vêtements.



**Comité d'Entraide, 62 A rue Victor Hugo.
(Entrée à côté de celle du cimetière).
Ouvert le lundi de 10 h à 11 h 30 et le mercredi de 14 h à 16 h 30. Fermé pendant les vacances.**

Les couloirs des 4 vents rebaptisés par les poètes de la résidence



Lors d'une des régulières consultations proposées afin de réfléchir ensemble, équipe et résidents, sur les projets de l'établissement et ses activités, les seniors de la résidence autonomie des 4 vents ont émis l'envie de donner un nom aux couloirs de la structure. Pour que ce soit plus ludique et convivial, ils ont voulu rebaptiser les couloirs 1, 2, 3 avec de jolis noms.

Les numéros laissent la place aux fleurs

Avant l'été, ils se sont réunis une première fois afin de choisir des thèmes de réflexion tels que les vents, fleurs, astres, arbres, animaux. Les fleurs l'ont emporté. Ensuite, ils ont réfléchi à des noms envisageables. Propositions, votes, à la rentrée de septembre, ils se sont mis d'accord pour que soient nommés les couloirs menant à leurs appartements allée des Coquelicots, allée des Tournesols, allée des Lilas. La salle de restaurant sera à présent la place des Gourmets, la salle d'activités sera la salle des Pensées, la cuisine quant à elle prend le nom d'atelier des Arums et la pergola du jardin devient la place des Glycines.
Que de poésie !

L'intergénération et ses bienfaits sur les petits et les grands

Semaine bleue sur la thématique de l'intergénération ou pas, la Ville et ses structures d'accueil seniors ou enfance n'ont pas attendu pour mettre en place des rencontres intergénérations. Et pour cause, chacun est profondément convaincu de son intérêt pour les grands et les petits. En octobre, dans le cadre de la Semaine bleue, seniors et plus jeunes ont partagé une nouvelle fois, déjeuners, séances de sport, après-midi jeux. Comme ils le font régulièrement, ils ont ainsi pu échanger, discuter, s'amuser, se soutenir, rompre la solitude des uns, permettre à d'autres de se sentir actifs, utiles et pour d'autres encore, découvrir, apprendre. Que de beaux souvenirs chaleureux pour tous.



Auberge espagnole convivialité aux 4 vents



Rompre la routine, favoriser les rencontres, entre résidents, avec les familles comme avec l'équipe, sont des leitmotivs à la résidence autonomie des 4 vents. C'est pourquoi, à l'occasion de la Semaine bleue, cette année, avait été programmée, un soir, une auberge espagnole. Une grande table a été dressée, la musique a été branchée, le terrain de pétanque installé, chacun est venu les bras chargés de victuailles à partager et l'ambiance n'a pas tardé. Au lieu de « se retrouver seul chez soi devant la télé », plus d'une quarantaine de résidents sur les 71 ont participé à cette première auberge d'une longue série, c'est certain. Chacun ayant beaucoup de plaisir à pouvoir être ensemble, échanger, créer et maintenir du lien social.

Les apprentis pâtissiers de la MDJ

Toujours curieux d'expérimenter de nouvelles activités, les ados leersois fréquentant la Maison des Jeunes se lancent à présent dans la pâtisserie ! Généreusement, ils ne tentent pas cette nouvelle aventure les mains dans la farine et devant les fourneaux par gourmandise et pour s'organiser des goûters entre copains mais pour faire plaisir aux autres. Pour cela, ils y consacrent leur vendredi soir. Au lieu de retrouver leurs copains pour sortir ou jouer à la Play, en cette veille de week-end, une fois par mois, c'est ce qu'ils ont trouvé pour participer à leur manière au Rep' Leers Café. À chaque rendez-vous des bricoleurs recycleurs, depuis quelques semaines maintenant, les jeunes accueillent le public leurs plateaux chargés de gourmandises fraîchement concoctées la veille au soir. Cup cakes, roses des sables, cookies, gâteaux au yaourt, nos apprentis pâtissiers diversifient la carte de leurs mets.
Apprenant autonomie et responsabilité, les jeunes réfléchissent aux recettes, vont faire les achats nécessaires, se répartissent les taches avant de mettre leur tablier et retrousser leurs manches. La plupart aiment ou cuisinent déjà un peu mais ils sont heureux de découvrir de nouvelles recettes à ressayer à la maison et de partager ce moment d'apprentissage gourmand.



So lead heart Le collectif au service de l'humain



Après 20 ans dans l'informatique, le management et un burn out, Gaëtan Caudron qui se considère comme un « survivant » a choisi de rebondir en faisant de l'épreuve qu'il a eu à traverser une force. Ayant repris pied grâce au soutien de sa famille, de ses amis, du collectif, auquel il croit plus que tout, il a souhaité partager son vécu pour aider le plus grand nombre. Au sein de So lead heart, créée en avril dernier, il organise des serious game sur les difficultés au travail comme sur le harcèlement scolaire. « Pas du bla-bla », confie-t-il, des ateliers immersifs et collaboratifs permettant de ressentir, réfléchir ensemble sur la prévention des risques humains. Se voulant facilitateur, il propose aussi la création de fresques (telles celle du climat) sur la santé mentale devant briser les tabous et libérer la parole. Grâce à un mentorat, dans la peau d'un témoin, il accompagne encore les managers.

So lead heart sur les réseaux. soleadheart.fr
Mail : contact@gaetancaudron.fr Tél. : 06 88 76 10 09

Bruit pur design pour une communication efficace



Bertrand Leleu, infirmier en unités psychiatriques et centres de jour, ayant pu mettre en place des ateliers thérapeutiques, a pris conscience au fil du temps qu'il avait besoin de se tourner vers une activité plus créative. Une formation et un diplôme plus tard, il a entamé une nouvelle carrière de web designer, puis directeur artistique, avant de créer en février dernier Bruit Pur Design. Pour les TPE, artisans ou professions libérales il gère à présent identité visuelle globale, supports de communication, du logo aux tracts, en passant par le site Internet. Le tout le plus purement, simple, clair, efficace, pour éviter plus de bruit inutile.

Site : Bruitpurdesign.com - Mail : contact@bruitpurdesign.com - Tél. : 06 60 74 23 33

Nouvel Infirmier

Un nouvel infirmier libéral s'est installé au 18 rue Léon Gambetta.
Anthony Saint-Ghislain assure des soins infirmiers à domicile à Leers et dans les communes environnantes ou au cabinet : prises de sang, injections, pansements, soins post-opératoires, soins d'hygiène, surveillance de traitements et accompagnement au maintien de l'autonomie.

Tél. : 07 82 76 11 87.
Mail : saintghislainanthony@gmail.com
https://infirmier-leers.com/

Mercredi 2 décembre
Bus accès au droit
Parking de la mairie 14 h - 17 h.

Du 2 au 21 décembre
Exposition Lucile Bruyère
Hall de la mairie aux horaires d'ouverture.

Le 4 décembre
Comité jeunesse
Parents, jeunes, professionnels, partenaires venez participer à une réunion de réflexion sur la politique jeunesse.
À la MDJ, rue Salengro, 15 h - 18 h.

Du 4 et 5 décembre
Téléthon
Salle Kerkhove.

Le 11 décembre
Concert de Noël
Proposé par l'École municipale de musique. Au programme : interventions des différents ensembles, ensemble à cordes, guitares, cuivre, clarinette et orchestre junior.
19 h dans l'auditorium de l'Espace Culturel.

Samedi 12 et dimanche 13 décembre
Marché de Noël
10 h - 12 h, salle Kerkhove.

Samedi 12 décembre
Concert participatif de Noël
Avec les Lutines, Diapason et l'École municipale de musique.
15h Espace culturel.

Dimanche 13 décembre
Tir à l'arc de Noël
9 h - 12 h, salle de tir à l'arc.

Lundi 14, mardi 15, mercredi 16 et vendredi 18 décembre
ADNES sous les couleurs de Noël
Espace Beltrame, lors des cours.

Mercredi 16 décembre
Concert intergénérationnel
Par l'École municipale de musique.
Résidence autonomie des 4 vents à 15 h.

Samedi 18 décembre
Concert Big Band
Concert autour de Noël interprété par le big band HELE, un big band né d'un partenariat entre les écoles de musique de Hem et de Leers. Il réunit des élèves motiver pour travailler ensemble autour de l'univers du Big Band.
Espace culturel. 19 h. Gratuit.

Samedi 19 et dimanche 20 décembre
Tournoi de jeunes
Par le LOS Football.
Complexe Daudet, 7 h 30 - 20 h.

Samedi 19 et dimanche 20 décembre
Tournoi de Noël
Par le LOS Basket.
Salle Boileau.

Du 20 au 31 décembre
ALSH
Site du Buisson.

Les 24 et 31 décembre
Fermeture exceptionnelle de la mairie à 16 h

Samedis 26 décembre et 2 janvier
Fermeture exceptionnelle de la mairie

Du 4 au 14 janvier
Junicode 2027
Pour les scolaires organisé par la Ville.

Dimanche 10 janvier
Tir du Roy
Par le LOS Tir à l'arc.
14 h - 16 h, salle de tir à l'arc

Dimanche 10 janvier
Bal country
Par Karacol.
Salle Pasteur, 11 h - 18 h 30.

Jeudi 14 janvier
Remise de récompense du Junicode
18 h, salle Dubois.

Du 15 janvier au 15 avril
Inscriptions scolaires 2027-2028
Sur prise de rendez-vous.
Infos sur le www.ville-leers.fr

Vendredi 15 janvier
Cérémonie des Vœux du maire
A destination de la population, les associations, les commerces, les corps constitués, les partenaires ainsi que le personnel de la mairie.
Salle Kerkhove à 19h.

Samedi 23 janvier
Rep' Leers Café
Venez redonner vie à vos objets du quotidien.
À la MDJ, rue Salengro, 9 h - 12 h.

Les 29, 30, 31 janvier
Le 3 coups en 3 jours
Par la Pirouette Théâtre.
Vendredi 29 janvier, 19 h 30. Samedi 30 janvier Valentin Ladoé, 19 h 30. Dimanche 31 janvier, 15 h, les enfants, les ados et les adultes, élèves de la Pirouette Théâtre présenteront différents sketchs.
Infos : Pirouette théâtre.

Samedi 6 février
Accueil nouveaux habitants

Samedi 6 et dimanche 7 février
Temps danse musique
Par Artanime
Samedi à 19 h dimanche à 15 h.
Infos : Artanime.

1ère semaine de février
Auditions à l'École de musique
Audition du 1er semestre.
Espace Culturel Casadesus.

Samedi 13 février
Jubilaires
Si vous fêtez votre 50e, 60e ou 65e anniversaire de mariage en 2027, faites-vous connaître auprès du service animation pour participer à la cérémonie des Jubilaires du 13 février.
Inscription avec justificatif de domicile et livret de famille.
Service animation : 03 20 20 06 06.

Dimanche 14 février
Bal de la Saint-Valentin
Thé dansant de l'association Nos jeunes années, avec orchestre.
Salle Kerkhove, 15 h -19 h.
Renseignements et inscriptions au 06 83 15 38 72.

Du 27 février au 5 mars
Alsh

Février
Don Juan... ou presque »
Spectacle Théâtre / Comédie par la compagnie Les Durs à Queer.
Salle Kerkhove
Entrée : 5 €

Samedi 20 février
Spectacle « Les durs à Queer »
La compagnie vous emmène dans une représentation humoristique et engagée.
Salle Kerkhove, 20 h.

Dimanche 28 février
Banquet du club des anciens
Salle Kerkhove.

Reprise des ateliers numériques
Le CCAS propose un nouveau parcours de 8 à 10 séances d'apprentissage des bases informatiques. Adaptés au niveau et besoins de chacun, ces ateliers vous permettent de vous familiariser avec le numérique ou de parfaire vos connaissances.
Salle Lameyse le jeudi matin.
Inscriptions au CCAS : 03 20 20 06 05.

Reprise des ateliers informatiques
En plus des ateliers numériques, le vendredi, des permanences permettent à tous de résoudre un problème ou trouver un conseil en cas de souci d'icône, de démarrage, de blocage.
Prenez rendez-vous et venez avec votre matériel. Renseignements auprès du CCAS au 03 20 20 06 05.

AU CPE
Le 21 novembre : Le RPE organise une Journée de l'assistante maternelle.
Le samedi 28 novembre : atelier parentalité sur les 1ers secours, les gestes qui sauvent !
Les fêtes de Noël pour les différentes entités :
5 décembre, le matin, salle C. Dubois : crèche familiale
12 décembre, le matin au CPE : crèche collective
18 décembre, 18 h 30 salle C.Dubois : RPE.
Carnaval :
Lundi 8 février après-mid pour la crèche familiale
Mardi 9 février matin pour le RPE. Salle Dubois.
Mardi 16 février pour la crèche collective au CPE.

À la MDJ
Au programme lors des périodes scolaires:
Mercredi, le midi : sport et ateliers collégiens (salle Boileau et Local de la MDJ) et l'après-midi: création de projets mis en place par les jeunes
Vendredi : soirée thématique entre 17 h 30 et 20 h 30 à la MDJ.
Samedi vélo : balade à vélo de 14 h 30 à 16 h 30, afin de découvrir un endroit de la métropole et de valoriser ce moyen de déplacement auprès des jeunes. Planification et élaboration du trajet. (12 participants maximum)
Hors vacances scolaires,
Accueil libre :
- Mardi de 15 h 30 à 18 h 30
- Mercredi de 13 h 30 à 18 h 30
- Vendredi de 15 h 30 à 20 h 30
- Samedi de 14 h 30 à 18 h 30

Vacances scolaires du lundi au vendredi :
- Ateliers de 10 h à 12 h
- Animations ou accueil libre de 14 h à 19 h

Maison Des Jeunes,
Complexe Daudet, rue Roger Salengro.
Tél. : 03 20 75 62 59 mdj@ville-leers.fr.
Suivez la sur Spond.

État civil
Naissances
Louis Rouze le 9 octobre.
Mariages
Hervé Mulle et Béatrice Dorigo le 24 octobre
Jean Pierre Debeurme et Suzanne Leroy le 24 octobre
Décès
Brigitte Labehaut vve Vandevyver le 7 octobre
Jeannine Verbeke ép. Lagache le 9 octobre
Alain Keunebrock le 11 octobre
Ginette Manne Vve Haluszka le 15 octobre
Serge Simon le 18 octobre
Jean-Pierre Lagache le 10 novembre

VIVRE À LEERS

La proximité, des paroles aux actes !

Dans notre programme « Vivre à Leers », nous avions pris l'engagement d'être davantage présents sur le terrain, à votre écoute et au cœur de vos quartiers. Grâce au dialogue avec les habitants et à la mobilisation des services Techniques et du Centre Technique Municipal (CTM), cet engagement se traduit par des actions concrètes.

Vos remerciements, une belle reconnaissance pour nos agents

Vos nombreux retours positifs et encouragements témoignent de votre satisfaction. Cette reconnaissance est un véritable moteur pour nos agents, dont nous saluons l'investissement quotidien.

Voici quelques interventions engagées à la suite de vos signalements et de nos visites de terrain :

Environnement et cadre de vie : reprise en main des espaces verts, lutte contre les dépôts sauvages, recensement de l'éclairage public avant modernisation, débroussaillage rue du Maréchal Leclerc et d'un sentier piétonnier, taille des haies rue de Lys, à Motte-Bossut et au hameau du Gros Saule, retrait d'un lierre rue Jean Jaurès, élagage rue de Toufflers et abattage d'un arbre dangereux au parc de la Butte.

Urbanisme et voisinage : accompagnement des riverains dans leurs projets, respect des règles d'urbanisme et médiation de voisinage. Suivi d'une maison en ruine rue Jean Jaurès, médiation rue du Général de Gaulle et interventions concernant des arbres mitoyens.

Voirie et circulation : suivi des infiltrations d'eau rue du Château d'Eau, analyse des flux de circulation pour sécuriser les secteurs accidentogènes et améliorer le stationnement, expérimentation de nouveaux aménagements rue Jules Ferry.

Travaux et patrimoine communal : diagnostic des bâtiments municipaux pour anticiper les travaux, planifier leur entretien et améliorer leur accessibilité.
Être à votre écoute, répondre à vos préoccupations et assurer le suivi de vos demandes : c'est notre conception de la proximité et du service public.

Patrice Lamoitte pour le groupe « Vivre à Leers » Proche de Vous !

VITALISER LEERS

Des sujets qui comptent, une opposition utile

Les sujets concrets d'une vie municipale ne manquent pas. Fidèles à notre ligne de conduite, nous souhaitons les aborder en cherchant des solutions réalistes.

Les services de proximité d'abord. Des agents municipaux nous ont fait part de leurs inquiétudes. Nous les entendons : ces services reposent sur celles et ceux qui les assurent chaque jour. Veillons à leur maintien et garantissons des tarifs accessibles pour les familles en identifiant les services de première priorité.
La sécurité ensuite. Entre effets d'annonce et revirements, le rôle de la police municipale doit enfin être lisible pour les Leersois : ses missions, sa présence et le coût du service rendu.

La vitesse en ville enfin, qui doit être cassée pour interdire le pire. Défendons des aménagements adaptés en consultant les riverains, des contrôles effectifs et un dialogue exigeant avec la MEL.

Pour tout cela, Vitaliser Leers se doit d'être une opposition utile : en proposant des solutions concrètes, en veillant précisément à la bonne gestion de la ville et en portant dans la durée les propositions de notre programme. C'est le mandat que ses membres ont confié, lors de l'assemblée générale du 24 septembre, au nouveau conseil d'administration, qui a constitué trois commissions thématiques pour y travailler en croisant les avis des Leersois.

Votre regard nous est précieux : n'hésitez pas à nous le faire partager.

mathieu.johnston@vitaliserleers.fr

GLAM

Une politique sociale plus limitée ?

Lors du dernier Conseil municipal, la décision modificative du budget communal nous a été présentée. Parmi les baisses de dépenses affichées par la Majorité figure la masse salariale : – 300 000 €. Le GLAM ne peut que se féliciter de cette baisse, ayant lui-même prôné cet axe ces dernières années. Cependant, ces prétendues économies interrogent : Des postes n'ont pas été fermés et restent à pourvoir tandis que la collectivité fait face à de nombreuses démissions et à des arrêts maladie répétés. Dès lors, comment vont les employé(e)s ? La réalité de cette gestion se traduit par la suppression de CDD et le non-remplacement de chefs de service, fragilisant le personnel en place ? Derrière cette volonté d'afficher des chiffres, la difficulté est de maintenir une qualité de service aux habitants, qui se trouve parfois bafouée mise à mal, à l'image de la résidence des Quatre Vents en octobre dernier : Les résidents ont été informés de la fermeture temporaire du restaurant seulement quelques jours à l'avance, par une lettre impersonnelle et sans proposition immédiate de solution alternative. Ce public âgé et fragile a été particulièrement perturbé par la gestion approximative de la situation. En délaissant des acteurs clés comme l'association Leers Activités Dépannage Services ou en écartant les associations sociales des événements, la municipalité confirme le recul de la solidarité à Leers. Refusant une vision purement comptable, le GLAM continuera de porter une exigence de justice sociale et humaine, fidèle aux mots d'Aristote : « L'essence de la vie est de servir les autres et de faire le bien. » Nous restons à votre écoute : n'hésitez pas à nous contacter pour toute question, suggestion, ou pour échanger sur la vie de notre commune via notre adresse mail leersglam@gmail.com

Joëlle Lepla-David Malbranque vos conseillers municipaux du Groupement Leers d'Action Municipale

HO!
HO!
HO!

MARCHÉ DE NOËL

Artisans créateurs

Présence du Père Noël

Restauration sur place

12 & 13 DÉCEMBRE

10H
18H

Salle André Kerkhove



VILLE DE Leers

TÉLÉTHON 2026

VILLE DE Leers

4-6 DÉCEMBRE

AFMTÉLÉTHON

Faites un don

VENDREDI 4

Loto Goûter

Résidence Les 4 Vents : 15 h

Réservations au 03 20 75 13 90





LOS Basket 3x3 Nocturne + Fléchettes





Salle Boileau : 18 h - 3 h

SAMEDI 5

Le LOS Tir à l'arc remonte le temps

Salle de Tir à l'arc

15 h - 19 h



Concours du LOS Pétanque

Boulodromme : 14 h - 21 h 30



Soirée Karaoké de Vivre à Leers avec des chanteurs d'Artanime

Salle Kerkhove : 19 h



DIMANCHE 6



Randonnée avec Rando' Leers

Départ : salle Kerkhove à 9 h 30

LES 3 JOURS

Bourle à la Platine et Tombola

Cercle Saint-Louis : 17 h - 20 h

Avec la participation de : Karacol, Don du sang, CAPA, De Fil en aiguille, Diapason, le COS